

Parlons emploi

SÉCURISATION DES PARCOURS PRO ET MOBILITÉ

La sécurisation de l'emploi, le maintien et le développement de l'employabilité des salariés est un enjeu majeur pour tous. Dans un contexte contraignant et en rapide évolution, il est temps que notre Branche s'empare du sujet.

Notre secteur d'activité doit faire face à de nombreuses contraintes comme la transition énergétique ou encore le développement de la concurrence... Le marché du travail est tendu et mouvant. Les besoins en matière de compétences changent rapidement, impactés par les accélérations technologiques. Et tout cela, sur un fond de transformations sociétales où les attentes vis-à-vis du travail évoluent vers un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Pour la CFE Énergies, construire des carrières durables relève de la responsabilité sociale de l'État, de la Branche et de ses entreprises, et pas seulement des salariés auxquels on demande sans cesse de s'adapter au marché de l'emploi par le développement de compétences et la mobilité.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Plusieurs séminaires de Branche ont eu lieu en 2019 au cours desquels la CFE Énergies a pu exposer sa vision et des actions concrètes possibles sur ce thème.

La négociation « sécurisation des parcours pro et mobilité » (appelée ainsi temporairement) a été officiellement ouverte début 2020. Néanmoins, les employeurs semblent avoir du mal à trouver une ambition forte et commune au niveau Branche sur l'ensemble des sujets et spécialement sur l'emploi. Mais il ne faudrait pas qu'elle l'effleure ou qu'elle accouche d'une souris...

Pour la CFE Énergies, l'accord devra :

- permettre à chaque salarié d'avoir et de conserver un emploi en maintenant et en développant son employabilité au regard du marché de l'emploi, dans le respect de ses choix et contraintes de vie, par le biais de parcours professionnels co-construits et sécurisés dans la durée;
- assurer une vision et une gestion anticipée de l'emploi et des besoins de

compétences de la Branche et de ses entreprises;

- offrir un marché de l'emploi actif, dynamique et transparent au niveau de la Branche et de ses entreprises;
- faire évoluer, lorsque nécessaire, les mobilités (fonctionnelles, géographiques ou extérieures) pour mieux les accompagner et les reconnaître;
- être socialement irréprochable dans l'anticipation et la gestion des restructurations.

Nous voulons une Branche et des entreprises proactives, innovantes, qui font référence dans la gestion des emplois, l'accompagnement et la sécurisation des parcours professionnels de ses salariés.

